

LES ACTEURS

La filière arachide sénégalaise - Vidéo n°5 : Les institutions

Juin et juillet 2018 - Sénégal

M. Babacar Beye, directeur du laboratoire de mycotoxine de l'ITA

L'Institut Sénégalais de Recherche Agricole se positionne sur les productions végétales, animales, forestières, halieutiques, ainsi que sur l'économie rurale. Ses principales missions consistent en la création de connaissances scientifiques, en l'innovation technologique, mais surtout en la mise au point d'outils d'aide à la décision pour l'avancée du secteur agricole. L'institut coopère également avec d'autres institutions africaines et internationales.



M. Mody Gaye et M. Ousmane Diene, directeur adjoint et directeur de la DPV

La Direction de la Protection des Végétaux dépend du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural. Elle est chargée de la protection des cultures au sens large : la surveillance, le contrôle et la lutte phytosanitaire.

La DPV produit également des statistiques pour connaître les quantités des produits exportés et contrôle les entrées de produits agricoles pour lutter contre les ravageurs qui pourraient endommager les productions.



Dr. Issa Faye, chercheur à l'ISRA

L'Institut Sénégalais de Recherche Agricole se positionne sur les productions végétales, animales, forestières, halieutiques, ainsi que sur l'économie rurale. Ses principales missions consistent en la création de connaissances scientifiques, en l'innovation technologique, mais surtout en la mise au point d'outils d'aide à la décision pour l'avancée du secteur agricole. L'institut coopère également avec d'autres institutions africaines et internationales.



LES ACTEURS

La filière arachide sénégalaise - Vidéo n°5 : Les institutions

Juin et juillet 2018 - Sénégal

M. Massamba Dioum et M. Bizama Niang, président et directeur exécutif du CNIA

Le CNIA : Comité National Interprofessionnel de l'Arachide est une association qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière arachidière, que ce soient les producteurs, les semenciers, les huiliers et transformateurs, les collecteurs, les exportateurs, mais aussi les collectivités locales, les industries partenaires (SPIA, ICS), l'ISRA...

La mission du CNIA est d'être le lieu d'expression des membres de la filière. S'ils ont des conflits, c'est l'interprofession qui intervient. L'Etat laisse le CNIA fixer un prix plancher pour l'achat des graines d'arachide aux producteurs.



M. Malick Ndiaye, directeur général de la CNCAS

La banque a été créée en 1984, par la volonté des autorités sénégalaises d'appuyer le monde agricole. La vocation de la CNCAS est d'une part de mobiliser l'épargne en milieu rural et d'autre part de financer l'ensemble des activités du monde agricole. La CNCAS adapte ses interventions aux réalités et aux besoins des populations rurales visées. Elle met en œuvre une approche collective, car la taille moyenne des exploitations agricoles est trop faible pour permettre une approche individuelle. Elle s'appuie donc sur les structures existantes, groupements de producteurs autres organisations pour le financement des intrants et du petit matériel agricole.

M. Ndéné Mbaye, technicien de la microfinance

M. Ndéné Mbaye travaille en tant que technicien de la microfinance dans l'une des banques les plus importantes du Sénégal concernant le financement du monde agricole. Il est responsable d'une agence de l'institution financière et s'occupe plus particulièrement du cas des producteurs, avec qui il a travaillé sur le terrain pendant plusieurs années

